

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 28/08/2025 - 32532 - 2012 B 04651 - 790 043 798 - 12 BOUTEILLES



SAS 12 BOUTEILLES
115 COURS BALGUERIE STUTTENBERG
33300 BORDEAUX

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifiés Copies à
l'original

Bordeaux le 29 Août 2025

N. G. S. H. A. G.
7

Bilan

Actif		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	31 194	25 426	5 768	8 635
	Immobilisations corporelles	44 400	33 550	10 850	12 151
	Immobilisations financières (1)	9 660		9 660	9 660
	Total I	85 254	58 976	26 278	30 446
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises	515 070		515 070	585 898
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	100 195		100 195	28 673
	Autres créances (3)	180 484		180 484	269 895
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	63 052		63 052	87 813
	Charges constatées d'avance	2 575		2 575	3 296
Total II	861 376		861 376	975 575	
Total général I+II	946 630	58 976	887 654	1 006 020	

Passif		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	5 312	5 312
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	311 688	311 688
	Report à nouveau	(545 044)	(559 786)
	RESULTAT DE L'EXERCICE	58 052	14 742
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	(169 992)	(228 044)
	Total II		
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		
	Emprunts et dettes assimilées	197 498	280 216
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	613 371	668 956
	Dettes fiscales et sociales	11 849	36 606
	Comptes courants d'associés	230 928	238 556
	Autres dettes	4 000	9 731
	Produits constatés d'avance		
Total III	1 057 646	1 234 064	
Total général I+II+III	887 654	1 006 020	

(1) Dont immobilisations financières - 1 an

9 660

(2) Dont créances à plus d'un an

(3) Dont comptes courants associés débiteurs

(4) Dont dettes à plus d'un an

Coût de revient des immobilisations acquises

Prix de vente hors TVA des immob. cédées

2 833

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 887 654 euros.

-

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	31 194					31 194
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 194					31 194

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	10 950					10 950
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 285					3 285
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	15 990		2 083			18 073
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 343		749			12 092
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 567		2 833			44 400

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 660					9 660
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 660					9 660

	TOTAL	82 421		2 833			85 254
--	--------------	---------------	--	--------------	--	--	---------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
Etat exprimé en euros					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	22 559	2 867		25 426
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 559	2 867		25 426
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	4 119	1 604		5 723
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 517	657		2 174
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	14 615	600		15 215
	Matériel de bureau, mobilier	9 166	1 272		10 439
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 417	4 133		33 550	
TOTAL		51 976	7 000		58 976

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

12 BOUTEILLES

Société par actions simplifiée

Au capital de 5 267 euros

Siège social : 115 COURS BALGUERIE STUTTENBERG

33300 BORDEAUX

RCS BORDEAUX 790 043 798

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 14 AOUT 2025**

L'an 2025, le 14 Aout à 9h00,

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au 107 cours Balguerie Stuttenberg 33300 BORDEAUX, sur convocation faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée le 21 Juillet 2025 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. Nicolas CAPEYRON en sa qualité de Président de la Société.
M. Brigitte CARRET est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 5046 actions sur les 5312 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Constatation de la perte de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 qui font ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, délibérant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du nouveau code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le Président a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.



12 BOUTEILLES
Société par actions simplifiée
au capital de 5 312 euros
Siège social : 1 rue Poquelin Molière
33000 – BORDEAUX

RCS BORDEAUX 790 043 798

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 AOUT 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le 14 Aout a neuf heures,

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 107 cours Balguerie Stuttenberg 33300 Bordeaux, sur convocation faite par lettre recommandée avec avis de réception adressée le 21 Juillet 2025 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Nicolas Capeyron en sa qualité de Président de la Société.
Brigitte Carret est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater que les associés présents ou ayants donné pouvoir possèdent 5046 sur les 5312 actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

- Les justificatifs des convocations régulières des associés
- La feuille de présence et la liste des associés
- L'inventaire et les comptes annuel comprenant le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 Décembre 2024
- Le rapport de gestion du Président
- Le rapport spécial sur les conventions
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée

Le président déclare que les documents visés ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Poursuite de l'activité malgré la constatation de la perte de la moitié du capital
- Changement de Siège Social

Le président présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le président déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée par
5046 voix ayant voté pour
0 voix ayant voté contre et
0 voix s'étant abstenues

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 58 058 euros en totalité au compte "report à nouveau"

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée par
5046 voix ayant voté pour
0 voix ayant voté contre et
0 voix s'étant abstenues

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée par
4046 voix ayant voté pour
0 voix ayant voté contre et
0 voix s'étant abstenues

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend note du déménagement des bureaux de la Société depuis Septembre 2021 et entérine le changement d'adresse du siège social dans les nouveaux locaux au 107 cours Balguerie Stuttenberg 33300 Bordeaux

Cette résolution est adoptée par
4046 voix ayant voté pour
0 voix ayant voté contre et
0 voix s'étant abstenues

CINQUIEME RESOLUTION

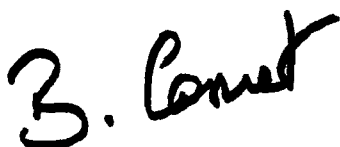
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par
5046 voix ayant voté pour
0 voix ayant voté contre et
0 voix s'étant abstenues

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Madame Brigitte Carret



Monsieur Nicolas Capeyron

